

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 À RETOURNER À :

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
9 Chemin de Boisvignal - BP 50146
07205 AUBENAS CEDEX**

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS D'AUBENAS forme, depuis plus de 30 ans, des Infirmiers et des Aides-Soignants Diplômés d'Etat.

Notre Etablissement, agréé sous le n° **00 71 302 C**, est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des **CADRES MOYENS** et des **OUVRIERS QUALIFIES** et à ce titre nous vous établissons le reçu correspondant.

Mais, vous pouvez aussi effectuer le versement au titre cumulé :

- **OUVRIERS QUALIFIES - CADRES MOYENS**
- ou
- **CADRES MOYENS - CADRES SUPERIEURS.**

Vous avez aussi la possibilité d'adresser votre participation par l'intermédiaire d'un Opérateur de Compétences (OPCO) en indiquant notre Institut.

Modalités de versement :

PAR CHEQUE A L'ORDRE DE TRESOR PUBLIC JOYEUSE

N° :

Banque :

En date du :

Montant de votre versement de Taxe d'Apprentissage à l'IFSI IFAS d'Aubenas :.....€

Pour tout autre mode de paiement s'adresser au 04 75 35 60 64

ou ifsi@ch-ardeche-meridionale.fr

Votre entreprise :

Raison sociale : :

Adresse : :

CP : Ville :

N° de SIRET :

Date : Cachet de votre établissement

Signature :

**L'IFSI-IFAS D'AUBENAS VOUS ADRESSE SES SINCERES REMERCIEMENTS POUR LE
SOUTIEN QUE VOUS APPORTEZ A LA FORMATION DE FUTURS SOIGNANTS.**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

PARTICIPEZ À FORMER LES FUTURS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS DE VOTRE RÉGION !

FAITES D'UNE CONTRIBUTION OBLIGATOIRE UN INVESTISSEMENT

L'IFSI / IFAS,
l'Institut de Formation en
Soins Infirmiers d'Aubenas
forme, depuis 40 ans, des
Infirmiers et des Aides-Soignants
diplômés d'État.

Un **institut responsable**
et éco-citoyen,
une **formation qualifiée**
pour une entrée réussie dans
la **vie professionnelle**.

135 étudiants
infirmiers

69 élèves
aides-soignants

Votre aide nous permet :

- d'investir dans du **matériel pédagogique,**
- d'initier des méthodes d'enseignement **innovantes,**
- d'améliorer la **qualité** de nos formations.

**AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE,
PARTICIPEZ À CONSTRUIRE
LEUR RÉUSSITE PROFESSIONNELLE.**

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL !

COMMENT FAIRE ?

Sur le bordereau de versement de votre opérateur de compétences (OPCO) :

1. Affectez votre **Taxe d'Apprentissage** (hors QUOTA et CSA) à l'IFSI / IFAS d'Aubenas (UAI 0071302C).
2. Indiquez le **montant** que vous souhaitez verser.
3. Retournez le bordereau de versement de votre OPCO

AVANT LE 1^{er} MARS 2021

En reversant votre
Taxe d'Apprentissage
à l'IFSI / IFAS, vous:

ASSOCIEZ votre entreprise aux
projets de santé de votre territoire.

RENFORCEZ le potentiel de
formation de la région dans le
domaine de l'enseignement
supérieur.